

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPÈCES
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACÉES D'EXTINCTION



Vingt-cinquième session du Comité pour les plantes
En ligne, 2-4, 21 et 23 juin 2021

Questions stratégiques

Coopération avec des organisations et des accords multilatéraux sur l'environnement

ADDENDUM AU DOCUMENT INTITULÉ
VERS UNE RÉOLUTION SUR *LA CITES ET LES FORÊTS*

1. Le présent addendum a été préparé par le Secrétariat.

Progrès depuis mai 2020

2. Au document PC25 Doc. 12, le Secrétariat a présenté pour examen par le Comité pour les plantes en sa 25ème session (PC25) une initiative relative à l'élaboration d'une nouvelle résolution sur *la CITES et les forêts*. Cette résolution apporterait des orientations stratégiques sur : a) la cohérence entre la CITES et les cadres de gouvernance internationaux des forêts ; et b) une meilleure visibilité et une mobilisation accrue des ressources en soutien au rôle de la Convention dans la conservation au long-terme des espèces de faune et de flore sauvage présente dans les forêts, et dépendantes de celles-ci.
3. À la suite du report (pour cause de pandémie de COVID-19) de la PC25, initialement prévue du 17 au 23 juillet 2020, le Comité a pris un certain nombre de décisions intersessions (voir Notification n°2002/056 du 21 septembre 2020), y compris l'approbation de son programme de travail pour 2020-2022 tel que défini au document PC25 Doc. 7.2.
4. Par suite de la réunion d'information en ligne du Comité pour les plantes le 23 novembre 2020, il a été convenu que le Secrétariat se coordonne avec la Présidente du Comité (Mme Flore Kumba) sur l'organisation des consultations préliminaires avec le Comité pour les plantes sur le document PC25 Doc. 12, en préparation de la PC25.
5. Aux paragraphes suivants, le Secrétariat apporte des mises à jour pertinentes, en se référant à la proposition du paragraphe 15 du document PC25 Doc. 12, et en intégrant, le cas échéant, les commentaires préliminaires reçus du Comité pour les plantes.

En ce qui concerne la collaboration avec les organisations ayant d'importants programmes portant sur les forêts

6. En annexe 1 du document PC25 Doc. 12, le Secrétariat a dressé la liste des Résolutions en vigueur relevant précisément des forêts et envisagé les actions à mener, dans le cas où une nouvelle résolution sur la CITES et les forêts serait adoptée. Comme le fait remarquer le Secrétariat, la résolution proposée doit être de nature stratégique, et de ce fait ne pas chercher à remplacer les Résolutions de nature technique.
7. Parmi les Résolutions relevant précisément des forêts, deux sont de nature stratégique : la résolution Conf.14.4, *Coopération entre la CITES et l'OIBT concernant le commerce des bois tropicaux* et la résolution Conf 16.5, *Coopération avec la Stratégie mondiale pour la conservation des plantes de la Convention sur la diversité biologique*.

8. La Résolution Conf. 14.4 n'a pas été révisée depuis son adoption en 2007, comme précisé au paragraphe 12 du document PC25 Doc. 12. Elle ne reflète donc pas les dernières évolutions en termes de coopération entre la CITES et l'OIBT. Plutôt que de réviser cette résolution portant sur une question unique, ses dispositions pourraient être actualisées et intégrées à un cadre stratégique plus large sur la CITES et les forêts.
9. Les recommandations relatives à la Résolution Conf. 16.5 et l'avenir après 2020 de la GSPC (Stratégie Mondiale pour la Conservation des Plantes) sont traitées dans l'Addendum de la PC25 - Doc. 13. Par souci de cohérence, les discussions relatives à la Résolution Conf. 16.5 ne seront pas étudiées plus en détail dans le présent addendum.
10. Au document PC25 Doc. 12 (paragraphe 2 to 10), le Secrétariat a informé le Comité de son rôle de membre dans le *Partenariat de collaboration sur les forêts* (PCF). Le PCF a entre-temps convenu d'un programme de travail pour 2021-2024, dont une version résumée est disponible en Annexe du présent addendum. Les initiatives conjointes auxquelles participe le Secrétariat en tant que coprésident* ou en tant que partenaire de soutien** d'après le programme de travail actuel sont : Communicators' Network*; Forest Finance Facilitation**; Groupe mondial d'experts en matière de forêts (GFEP)**; Rationalisation des rapports concernant les forêts **; et Du bois durable pour un monde durable (SW4SW)*.
11. Les commentaires préliminaires du Comité pour les plantes sur la résolution préalable concernant la CITES et les forêts restent pour l'instant limités, mais indiquent que la fusion des Résolutions stratégiques relatives aux forêts en une nouvelle résolution unifiée mérite considération. Il a également été suggéré qu'une telle résolution mette en avant sa nature stratégique (et non technique) et s'axe sur la collaboration et l'échange d'informations avec des organisations aux vues similaires.
12. Si une nouvelle résolution sur la CITES et les forêts venait à être rédigée, sa partie opérationnelle devrait inclure des directives pour la collaboration de la CITES avec le PCF et autres organisations compétentes dans ce domaine et ayant d'importants programmes sur les forêts, ainsi que des dispositions orientant le Secrétariat dans ses rapports sur cette collaboration.

En ce qui concerne la mobilisation de ressources pour garantir l'application opportune des décisions et résolutions relatives aux forêts

13. En Annexe 2 du document PC25 Doc. 12, le Secrétariat a inséré une synthèse des Décisions en vigueur se rapportant spécifiquement aux forêts et leurs ressources génétiques, dont l'application repose, pour la plupart, sur l'obtention de financements externes (voir également la Notification No. 2020/072).
14. Au moment de la rédaction du présent addendum, le Secrétariat a obtenu des ressources externes en soutien à l'application de plusieurs Décisions relatives aux forêts, comme mentionné plus en détail dans les addendum respectifs aux points à l'ordre du jour de la réunion en question. Cependant, certains des mandats les moins onéreux relatifs à la flore restent à mettre en œuvre (à savoir la Décision 18.24 *sur Espèces d'arbres produisant du bois de rose [Leguminosae (Fabaceae)]*) par manque de financements externes.
15. Si une nouvelle résolution sur la CITES et les forêts venait à être rédigée, sa partie opérationnelle devrait inclure des directives sur la mobilisation des ressources à prendre en compte par les Parties et le Secrétariat dans la mise en œuvre des activités CITES relatives aux forêts, et des Résolutions sur le "portefeuille forêt" inter-CoP dépendant de l'octroi de financements externes.

En ce qui concerne l'élaboration, la gestion et l'application d'activités et de programmes relatifs aux forêts entrepris sous l'égide de la CITES

16. À l'addendum au document PC25 Doc. 8, le Secrétariat informe des progrès accomplis depuis mai 2020 au niveau du Programme CITES sur les espèces d'arbres (CTSP), y compris une évaluation des progrès accomplis en matière d'application des Décisions 18.14 et 18.17.
17. De plus, le 5 février 2021, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Secrétariat CITES ont signé un accord prévoyant l'exécution du projet de "*Soutien à la mise en œuvre de l'Initiative de l'ONU-REDD pour le commerce durable des forêts dans la zone du Bas Mékong, centré sur le commerce d'espèces de bois inscrites à la CITES*" (SFT-LMR-CITES). L'accord a été négocié au cours de l'année 2020 et fondé sur la notion que le respect des espèces forestières inscrites à la CITES joue un rôle clé dans la réalisation des objectifs de l'ONU-REDD++ relatifs à l'amélioration de la gouvernance et du

commerce à travers la région du Bas Mékong (LMR). Ce projet est financé par la *Norway International Climate and Forest Initiative* (NICFI), avec un budget d'environ 500 000 USD.

18. Le projet SFT-LMR-CITES a pour but de renforcer l'application des réglementations CITES au sein des Parties de la région du Bas Mékong dont le Cambodge, la Chine, la République Démocratique populaire Lao, la Thaïlande et le Viet Nam. Ce faisant, il contribuera également à l'application des Décisions prises relatives aux forêts, en particulier les Décisions 18.234 à 18.237 sur les *Espèces d'arbres produisant du bois de rose [Leguminosae (Fabaceae)]*, ainsi que les recommandations en cours de l'Article XIII pour la République Démocratique populaire Lao. Les retombées et résultats attendus sont les suivants :
 - 1) Les Parties de la région du Bas Mékong ont renforcé leurs capacités pour garantir un commerce durable des espèces d'arbres inscrites à la CITES.
 - 1.1. Les priorités en matière de gestion forestière dans la région du Bas Mékong ont été identifiées pour les arbres inscrits à la CITES.
 - 1.2. Les capacités relatives aux avis de commerce non-préjudiciable pour les bois de rose (*Dalbergia* spp.) sont renforcées en République Démocratique populaire Lao.
 - 2) Les Parties de la région du Bas Mékong ont renforcé leurs capacités à assurer la conformité avec la réglementation CITES pour les espèces d'arbre.
 - 2.1. Les capacités de gestion des permis électroniques CITES et des Avis d'acquisition légale sont renforcées.
 - 2.2. La mise en place de l'e-CITES en Thaïlande est améliorée.
 - 2.3. Les ressources et outils pour l'identification des espèces ligneuses inscrites à la CITES dans la région du Bas Mékong ont été améliorés.
 - 3) Les Parties de la région du Bas Mékong ont consolidé leurs capacités à assurer l'application des réglementations CITES pour les espèces d'arbres.
 - 3.0. Les capacités d'inspection physique des chargements de bois ont été améliorées.
19. Le CTSP et le SFT-LMR-CITES sont mis en avant ici car ils sont actuellement en cours et sont complémentaires de l'application des Décisions relatives aux forêts. Dans la mesure où plus d'espèces dépendantes des forêts sont inscrites aux Annexes, et où la Convention continue de gagner en visibilité en tant qu'instrument clé contribuant au cadre de gouvernance international des forêts, en ligne avec la Vision de la stratégie pour 2021-2030, le Secrétariat s'attend à ce que la CITES soit appelée à s'engager dans un nombre croissant d'initiatives et projets similaires relatifs aux forêts.
20. Si une nouvelle résolution sur la CITES et les forêts venait à être rédigée, sa partie opérationnelle devrait inclure des directives à l'attention des Parties et du Secrétariat lorsqu'ils s'engagent dans des projets ou programmes relatifs aux forêts et pertinents à l'application de la CITES, y compris des recommandations pour qu'ils soient en ligne, dans la mesure du possible, avec les priorités établies par le "portefeuille forêt" inter-CoP.

En ce qui concerne l'information, la communication et la visibilité dans le contexte des travaux de la CITES concernant les forêts

21. En accord avec la Résolution Conf. 17.1 (Rev. CoP18) sur la *Journée mondiale de la vie sauvage*, en sa capacité de facilitateur de la Journée mondiale de la vie sauvage de l'ONU, le 3 mars 2021, le Secrétariat a organisé un événement ayant pour thème les "*Forêts et moyens d'existence : préserver la planète et ses habitants*" (voir <https://wildlifeday.org> (en anglais)). La Journée mondiale de la vie sauvage 2021 a réussi à mettre en lumière le lien entre les moyens d'existence, les savoirs et expériences des peuples autochtones et communautés locales qui dépendent des forêts et la conservation de ces écosystèmes et de la vie sauvage qu'ils abritent.
22. Les participants ont pris part à deux tables rondes sur le rôle des peuples autochtones et des communautés locales et leurs moyens d'existence dans la conservation et l'utilisation durable des forêts, et sur une croissance économique durable et inclusive ainsi que les opportunités d'emploi permises par la gestion

durable des forêts. Parmi les intervenants on retrouve des représentants des peuples autochtones et communautés locales vivant au sein ou à proximité de zones forestières en Amérique, en Afrique et en Asie. Les États membres de l'ONU et les organes de gestion des Parties à la CITES étaient également représentés parmi les membres du panel, tout comme les agences des Nations Unies, les accords environnementaux multilatéraux, la société civile et le secteur privé.

23. Les célébrations de la Journée mondiale de la vie sauvage 2021 ont été accompagnées de deux événements artistiques : la sixième édition du World Wildlife Day Film Showcase (festival cinématographique sur la journée mondiale de la vie sauvage), organisée en partenariat avec Jackson Wild et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) ; ainsi que la troisième édition du concours artistique des jeunes sur la Journée mondiale de la vie sauvage, organisée en partenariat avec le Fonds international pour la protection des animaux et le PNUD. Les lauréats ont été annoncés au cours de la cérémonie, les deux concours ont atteint des records de participation, de nombreux jeunes artistes et réalisateurs du monde entier ayant soumis leurs œuvres pour illustrer le thème de l'année et ses messages clés.
24. L'évènement du 3 mars 2021 a également été la première célébration en ligne de la Journée mondiale de la vie sauvage de l'ONU. Cet évènement a été adapté en ligne avec succès et transmis en direct via les réseaux sociaux. Cela a permis d'étendre la portée de l'évènement et contribuer à la diffusion de ses messages clés sur les expériences des peuples autochtones et des communautés locales et sur la valeur de l'écosystème forestier, à un public mondial plus large.
25. De plus, en tant que membre du PCF, le Secrétariat a participé à la Journée internationale des forêts (le 21 mars), qui avait, cette année, pour thème "Restauration des forêts : une voie vers la reprise et le bien-être" Pour plus d'informations sur cet évènement veuillez consulter la page : <https://www.un.org/en/observances/forests-and-trees-day>.
26. Si une nouvelle résolution sur la CITES et les forêts venait à être rédigée, sa partie opérationnelle devrait inclure des directives pour accroître la visibilité de l'importance de la contribution de la Convention dans la réalisation des objectifs du Plan stratégique de l'ONU pour les forêts ainsi que du Cadre mondial de la biodiversité. Elle pourrait suggérer des actions précises en matière d'information et de communication.

Recommandations révisées

27. Le Comité pour les animaux est invité à :
 - a) prendre connaissance du document PC25 Doc. 12 et du présent addendum ;
 - b) examiner l'intérêt de l'élaboration d'une nouvelle résolution sur la CITES et les forêts ;
 - c) si elle venait à être rédigée, convenir que la partie opérationnelle devrait prévoir des orientations sur :
 - i) la collaboration avec les organisations ayant d'importants programmes sur les forêts (conformément au paragraphe 12) ;
 - ii) la mobilisation des ressources pour la mise en place des activités, Décisions et Résolutions de la CITES relatives au forêts (conformément au paragraphe 15) ;
 - iii) la participation des Parties et du Secrétariat aux activités et programmes relatifs aux forêts et pertinents pour la CITES (conformément au paragraphe 20) ; et
 - iv) l'information, la communication et la visibilité dans le cadre des travaux de la CITES concernant les forêts (conformations paragraphe 26) ; et
 - d) émettre toute recommandation supplémentaire à l'attention du Secrétariat, s'il devait présenter une résolution préalable pour examen par le Comité permanent et la Conférence des Parties, le cas échéant.



CPF
Collaborative Partnership
on Forests

WORK PLAN 2021-2024

*Working together to reach
the Global Forest Goals*



In its Strategic Vision towards 2030, the Collaborative Partnership on Forests (CPF) envisions that: “by 2030 all types of forests and forest landscapes are sustainably managed, their multiple values are fully recognized, the potential of forests and their goods and services is fully unlocked, and the Global Forest Goals, the Sustainable Development Goals and other global forest-related goals, targets and commitments are achieved. To support countries to achieve these aims, CPF will effectively enhance coherence and synergy on forest-related issues and values among its member organizations and help move from deforestation to restoration.”

The CPF work plan 2021-2024 was developed in early 2021 to support the realisation of this vision. The member organisations of the CPF developed the work plan based on guidance received from the United Nations Forum on Forests (UNFF) and other governing bodies. It is aligned with the United Nations Strategic Plan for Forests 2017-2030 (UNSPF) and the proposed Quadrennial Programme of Work of UNFF for the period 2021-2024. The plan promotes forests' contribution to the 2030 Agenda for Sustainable Development, other internationally agreed development goals, and the objectives of relevant global forest-related agreements and processes. The work plan will be revised once the United Nations Forum on Forests (UNFF) Quadrennial Programme of Work 2021-2024 is approved.

Working together to reach the Global Forest Goals



CPF in action

Recurrently, the CPF engages in forest communication and outreach through its website, meetings, and events; operational activities such as policy coordination; contributions to the UN Forum on Forests (UNFF) documentation and sessions; and activities on emerging issues and challenges, e.g., the joint CPF Statement, “Towards sustainability: forest solutions in response to the COVID-19 pandemic”, 2020).

CPF members work together to implement Joint Initiatives (JIs).

Jl: Streamlining Global Forest-related Reporting Lead agencies: FAO and UNFF Timeframe: 2021-2024

This JI focuses on harmonizing reporting on forest resources and their management and using reports for various processes and conventions. The initiative aims to improve coverage, quality, and transparency of forest-related data and information and to reduce the forest-related reporting burden of countries. The focus of work lies in improving the methodology for reporting on primary forests, revising the terms and definitions, improving reporting for the Global Forest Resources Assessment 2025, and advancing the Global Core Set of Forest-related Indicators.





J1: Sustainable Wood for a Sustainable World

Lead agencies: FAO and ITTO supported by CIFOR-ICRAF, CITES, and the World Bank

Timeframe: 2018-2022

The principal goal of this JI is to strengthen sustainable wood value chains to enhance their social, economic, and environmental benefits from production to consumption. By setting up collaborative activities with a broad range of stakeholders along the value chain, the initiative advances responsible production and consumption of legally and sustainably produced wood, enhances the generation of socioeconomic benefits from forests, and increases the supply of low carbon products for a climate-resilient planet. This initiative supports selected countries to advance in sustainable and legal wood production and trade. In addition, it plans to launch a global communication campaign to promote the use of sustainably produced wood.

J1: Green Finance for Sustainable Landscapes

Lead agencies: CIFOR-ICRAF, GEF, and UNEP

Timeframe: 2021-2024

The initiative aims to boost bank and investor interest to increase capital flows towards forest and landscape restoration and deforestation-free agriculture. It further aims to create conditions for commitments to deforestation-free, sustainable commodity production and other forms of sustainable land use. This will be accomplished by releasing a framework including Key Performance Indicators; developing a standardized framing, measurement, and monitoring of environmental and social impacts related to agri/forestry loans and investments; and supporting agribusiness producer groups to better access business knowledge.

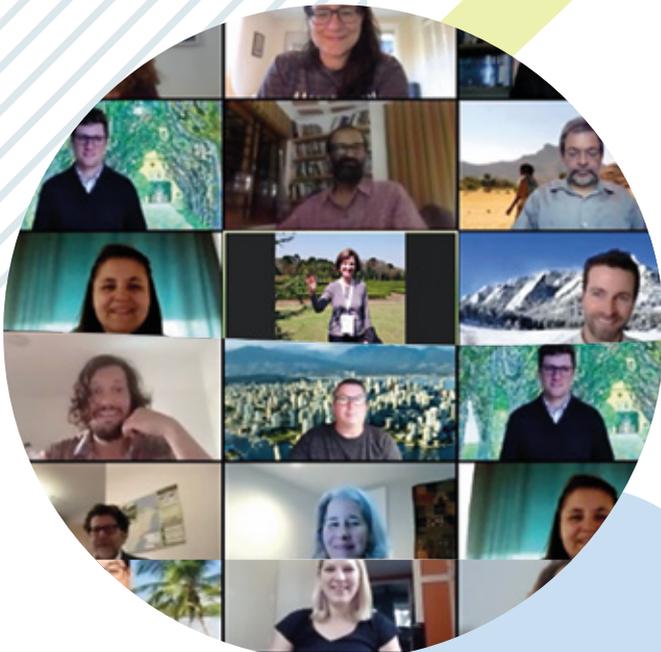


J1: Forest Landscape Restoration

Lead agency: IUCN

Timeframe: 2018-2021

This initiative aims to enhance synergies in the global Forest Landscape Restoration (FLR) process and help countries and stakeholders scale up and strengthen the implementation of FLR at national and sub-national levels. It will mainstream FLR into national, regional, and international policy frameworks. It supports selected countries to develop bankable FLR project proposals; and publishes reports on integrating protected areas in FLR approaches and the FLR programmes of CPF members.



J1: Global Forest Expert Panels

Lead agency: IUFRO

Timeframe: continuous

This initiative aims to assess available scientific information in a comprehensive, interdisciplinary, objective, open and transparent way. It will produce reports on forest-related issues of high concern, including emerging issues. About every second year, a Global Forest Expert Panels is formed on a selected topic to develop a global assessment report on that topic. Past panels e.g. focused on Forests, Trees and the Eradication of Poverty (2020), Forest and Water on a Changing Planet (2018), Illegal Logging and Related Timber Trade (2016).

Jl: Communicators' Network

Lead agencies: CIFOR-ICRAF, CITES, FAO, UNFF

Timeframe: continuous

The CPF Communicators' Network facilitates actions to increase forest-related communication impact. It amplifies outreach activities of CPF members, events and coordinates strategic communication. It advises annually on a common theme for the International Day of Forests and supports the promotion of the Day.



Jl: Forest Finance Facilitation

Lead agency: UNFF

Timeframe: 2021-2024

This initiative supports the Global Forest Financing Facilitation Network to mobilize financing from all sources to manage all types of forests and help countries design national forest financing strategies. A Clearing House Mechanism was developed, and the initiative seeks to develop a database on financing flows to forestry.

Jl: Wangari Maathai Award

Lead agency: FAO

Timeframe: 2012 – open-ended

The CPF periodically awards extraordinary individuals for improving our forests and the lives of people who depend on them through the Wangari Maathai Forest Champions Award. The awardee is selected based on his/her contribution towards the conservation, restoration, and sustainable management of forests and communicating the key role forests play in rural livelihoods and the environment across generations. The awardee is recognized at an international forest event and receives a cash prize.



JI (in the pipeline): Pathways for Designing a Mechanism to Incentivize Deforestation Free Landscapes and Value Chains for Green Growth

Lead agencies: World Bank and ITTO

Timeframe: TBD

This initiative will aim to identify fiscal measures and incentives that could work and motivate the forest sector in the medium to long term. This includes taxes on "legal" timber (e.g., excluding wood from deforestation), "sustainable" timber taxes, royalties, tax benefits, and returns.

JI (in the pipeline): Turning the Tide on Deforestation

Lead agencies: FAO, UNEP, UNDP

Timeframe: 2021-2024

This initiative will aim to upscale global ambitions to address deforestation, map out UN system and CPF work and initiatives on deforestation, and identify gaps and propose solutions. It will focus on specific emerging issues and strengthen common advocacy based on data. The initiative will propose a global Action Plan on "Turning the Tide on Deforestation," in support of countries' efforts to halt deforestation.



JI (in the pipeline): Forest Education

Lead agencies: FAO, ITTO, IUFRO

Timeframe: 2021-2024

This initiative is designed to raise awareness globally of the necessity for educational and training programmes that ensure forest workers, technicians, and professionals are fit for the workplace and that stimulate young people's appreciation and knowledge of forests and forest-related careers.

What is the Collaborative Partnership on Forests?

The Collaborative Partnership on Forests, established in 2001, is an informal, voluntary arrangement among 15 international organizations and secretariats with substantial programmes on forests. These agencies share their experiences and build on them to produce new benefits for their respective constituencies. They collaborate to streamline and align their work and to find ways of improving forest management and conservation and the production and trade of forest products.

Members: Center for International Forestry Research (CIFOR), Convention on Biological Diversity (CBD), Convention on International Trade in Endangered Species of Wild Fauna and Flora (CITES), Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO), Global Environment Facility (GEF), International Tropical Timber Organization (ITTO), International Union for Conservation of Nature (IUCN), International Union of Forest Research Organizations (IUFRO), United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD), United Nations Development Programme (UNDP), United Nations Environment Programme (UNEP), United Nations Forum on Forests (UNFF), United Nations Framework Convention on Climate Change (UNFCCC), World Agroforestry Centre (ICRAF) and the World Bank.

CHAIR: Mette Wilkie, Director, Forestry Division, FAO,

Email: NFO-Director@fao.org

VICE-CHAIR for 2021: UNDP (tbc)

CPF SECRETARY: Ryo Nakamura, CPF Secretary, UNFF Secretariat, UN Department of Economic and Social Affairs, Email: nakamura@un.org

WEBSITE: www.cpfweb.org

